

# Projet de pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

## Étude de préfiguration

Restitution aux acteurs

15 octobre 2008

Dossier remis aux participants



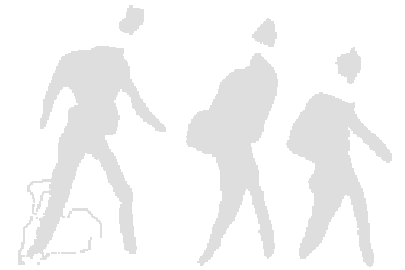
Conseil de  
développement  
économique et social  
du pays et de l'agglomération  
de Rennes

Version n°3



# sommaire

- Méthodologie
- Priorités et missions du pôle
- Articulation avec les acteurs
- Dimensionnement économique
- Un statut adapté au projet : vers une SCIC
- Localisation du pôle



# Méthodologie de l'étude de préfiguration

- **Croisement de 50 regards du Pays de Rennes : des structures ESS « de base », de toutes tailles, des groupements, etc**
- **Une analyse documentaire : études CG 35 et CESR**
- **Un questionnaire à partir des problématiques des acteurs dans les 3 à 5 années à venir**



## Méthodologie (suite)

**1<sup>ère</sup> ébauche de pôle par des acteurs locaux (groupe Codespar)**

**Version 0 – janvier 2007**



**Analyse documentaire    Ateliers de co-production    Entretiens têtes de réseau**

(CESR-Conseil Régional  
Conseil Général 35  
Comité consultatif CG35  
Codespar Mission ESS)

15 responsables

15 responsables



**Proposition de pôle déclinée en axes/actions avec priorités**

**Version 1 – février 2008**



**Validation par groupe de suivi de l'étude - 5 responsables**



**Acteurs ressources liés à un territoire ou à la mutualisation**

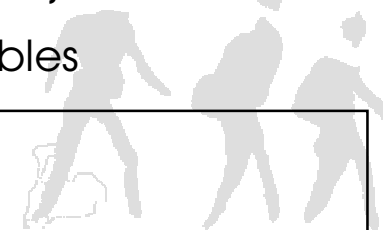
6 responsables

**Acteurs ressources accompagnement, financement, conseil, formation**

6 responsables

**Proposition de pôle**

**Version 2 – septembre 2008**



## Méthodologie... prochaines étapes

### • Proposition... Version 2

Groupe de pilotage 18/09/08

- Contenu
- Dimensionnement économique
- Choix de localisation
- Type de gouvernance



### • Proposition... Version 3

- Finalisation du projet



Groupe de pilotage  
Date à voir

- Articulation avec les autres pays
- Statut du pôle
- Mobilisation des financeurs
- Éléments pour recrutement



### • Proposition pôle... Version 4

Mise en oeuvre



# État d'avancement du projet au 15 octobre 2008

**Version 3**



# **7 priorités d'actions exprimées comme enjeux de pérennisation des structures ESS du Pays de Rennes**

- 1. Le financement : développer la ressource et améliorer les modalités d'accès**
- 2. Le soutien aux projets**
- 3. La promotion de l'ESS en tant que manière d'entreprendre (notamment jeunes)**
- 4. La promotion des ressources existantes pour le développement de l'ESS**
- 5. Le travail avec les organismes locaux sur la représentation ESS**
- 6. Le soutien aux structures dans l'élaboration ou l'évolution de leur projet**
- 7. L'amélioration de la gouvernance des structures**



# 5 missions pour le pôle ESS

## 1. Amélioration

de la « gestion » des structures existantes

- *Qualité de services-évaluation*
- *Communication*
- *Gestion ressources humaines*
- *Bénévolat-gouvernance*
- *Élaboration/Évolution du projet*
- *Développement durable*

...

## 3. Capitalisation

Protocoles de coopération

Ateliers saisonniers  
Groupes experts

Brochures,  
Base de données  
structures

## 4. Diffusion

Chantiers de concertation

## 2. Développement

de l'offre de services en direction des structures de l'ESS

- *Financement*
- *Mutualisation emploi*
- *Mutualisation locaux*
- *Bénévolat*

...

Repérage et satisfaction de nouveaux besoins sociaux/sociétaux

- *Portage/accompagnement de projets émergents*
- *Soutien aux groupements émergents (habitat, culture...)*

## 5. Représentation de l'ESS

Colloques,  
petits déjeuners,  
Ressources en ligne



# Les conditions à la participation des structures ESS du Pays de Rennes

## 1. La structure participera si

- Il y a 1 valeur ajoutée collective ESS,  
ET
- Il y a 1 valeur ajoutée pour elle
  - un appui sur une problématique de la structure,
  - une amélioration des services dont elle a besoin,
  - une mise en réseau avec des parties prenantes de son projet.

## 2. Convivialité/production

- on travaille ensemble sur des problématiques,
- on apporte, on reçoit sur la base de nos expériences,
- on évite l'institutionnalisation,
- on s'engage.

## 3. Initiative, logistique, diffusion doivent être assurées par le pôle



## Deux modalités de travail adaptées à ces conditions

### Ateliers saisonniers

#### **Principes :**

- sur quelques mois
- des structures échangent leurs pratiques (EP), s'accompagnent dans la résolution d'une question (RQ)
- produisent un résultat pour mutualiser : une brochure, une conférence, pour d'autres structures locales

#### **Exemples :**

EP : mettre en place un agenda 21

RQ : entraide autour du renouvellement du bénévolat

### Chantiers de concertation

#### **Principes :**

- une concertation multi-parties prenantes : des structures de base (obligatoire) et des acteurs
- un diagnostic partagé
- une évolution des dispositifs

#### **Exemples :**

Etablir des modalités d'accès plus efficaces au financement : information et procédures améliorées



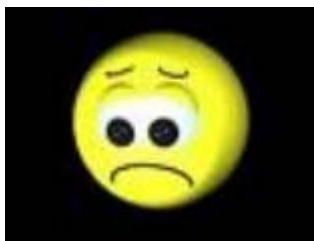
# Chantiers de concertation

## Principes :

Le pôle réunit les différentes parties prenantes concernées par une problématique, afin d'atteindre un objectif de progrès.

Le groupe comprend obligatoirement des structures « de base ».

La concertation mène à une évolution du dispositif.



Institutions  
structures



Intelligence  
et expertise  
collective



=  
Dispositif  
amélioré  
ou nouveau



Chantiers de  
concertation

## Valeur ajoutée du pôle

***Le pôle doit être reconnu par les organismes qui mettent en place des dispositifs, comme lieu de coopération pour monter ces dispositifs.***

### Avant le chantier :

- Identifier les questions à traiter et recueillir des témoignages des structures de base
- Identifier et réunir les parties prenantes

### Pendant le chantier :

- Partager un diagnostic sur un thème
- Favoriser l'expression des parties prenantes
- Organiser les rencontres

### Après le chantier

- Favoriser l'information sur des nouveaux dispositifs



## Chantiers de concertation prioritaires

### Priorité 1 (financement)

- Créer ou développer un fonds financier public/privé pour financer les expérimentations
- Créer ou développer les outils financiers existants de prêt ou caution financière (lancement ou développement d'activité)
- Organiser des tours de table financiers
- Développer le mécénat de proximité

### Priorité 2 (soutien aux projets)

- Articuler l'intervention des organismes

### Priorité 5 :

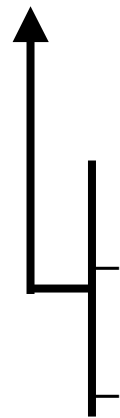
- Travailler avec les instances locales sur la représentation ESS



# Ateliers saisonniers

## Principes :

- Des professionnels s'engagent, dans un atelier saisonnier, à réaliser une production. Ils travaillent avec un engagement contractuel, indemnisé, font tourner les réunions dans les différentes structures et territoires du pays



Résoudre ensemble une question commune.

Ateliers d'échanges de pratiques – pairémulation/co-production.

Capitaliser des expériences réussies.





Ateliers saisonniers

## Valeur ajoutée du pôle

### Avant l'atelier

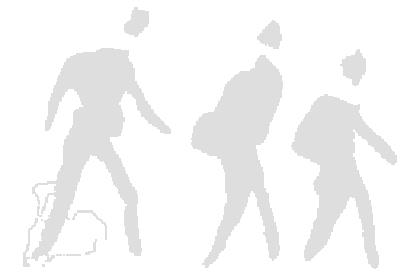
- Repérer les structures/les experts
- Former les groupes
- Mobiliser le financement (si nécessaire) : appels à projets, transfert de savoir faire (AVISE) etc

### Pendant

- Organiser (logistique+secrétariat)
- Animer

### Après

- Éditer et diffuser les travaux
- Proposer des structures marraines



# Ateliers prioritaires

- P1** – Comment financer le fonctionnement et l'investissement (à partir d'expériences locales concrètes).
- P3** – Promouvoir l'ESS auprès des jeunes (formation, visites, etc).
- P4** – Atelier de communication sur la présentation des structures du Pays de Rennes.
- P4** – Atelier de communication sur les ressources mobilisables par les structures ESS.
- P6** – Comment élaborer ou ré-élaborer son projet associatif ou coopératif.
- P7** – Comment organiser la gouvernance ?
  - développer et renouveler le bénévolat,
  - organiser la vie démocratique,
  - s'organiser dans les quartiers, communes, dans les territoires,
  - travailler avec les entreprises classiques.





# Outils d'informations prioritaires

**P1** – Communiquer sur le financement dédié aux structures d'ESS

**P4** – Communiquer sur les autres ressources déjà existantes



# Articulation du pôle avec les acteurs

## *Typologie des acteurs*

- **Les acteurs ESS :**
  - Niveau 0 : structures ESS de base
  - Niveau 1 : groupements, fédérations etc.
  - Niveau 2 : CPCA, CRES
- **Les acteurs ressources de l'ESS et hors ESS : DLA, GEDES, BDI, Pôle de Langouët, CRVA, CCI, etc.**
- **Les collectivités /institutions et État**
- **Les banques mutualistes, les mutuelles nationales (MAIF, MACIF...), les fondations**



# Articulation du pôle avec les acteurs

## 2 formes principales d'articulation

- **Une association à la gouvernance et à l'activité du pôle**

- **Ex : Pôle de Langouët**

**La Communauté de communes propose :**

- De participer à la structure porteuse du pôle
- De mutualiser les ressources humaines : chargé de mission « intégré » dans l'équipe du pôle de développement
- Changement du nom pour éviter les confusions : **Première pépinière de l'ESS du Pays de Rennes**

**ou**

- **Des protocoles de coopération**

- **Exemple avec le CRVA :** établir les liens pertinents pour les associations rennaises hors vie associative et les évaluer
- **Exemples avec la CCI :** établir des modalités d'information et d'orientation des porteurs de projets de création-transmission et réaliser un bilan annuel avec les responsables techniques et politiques

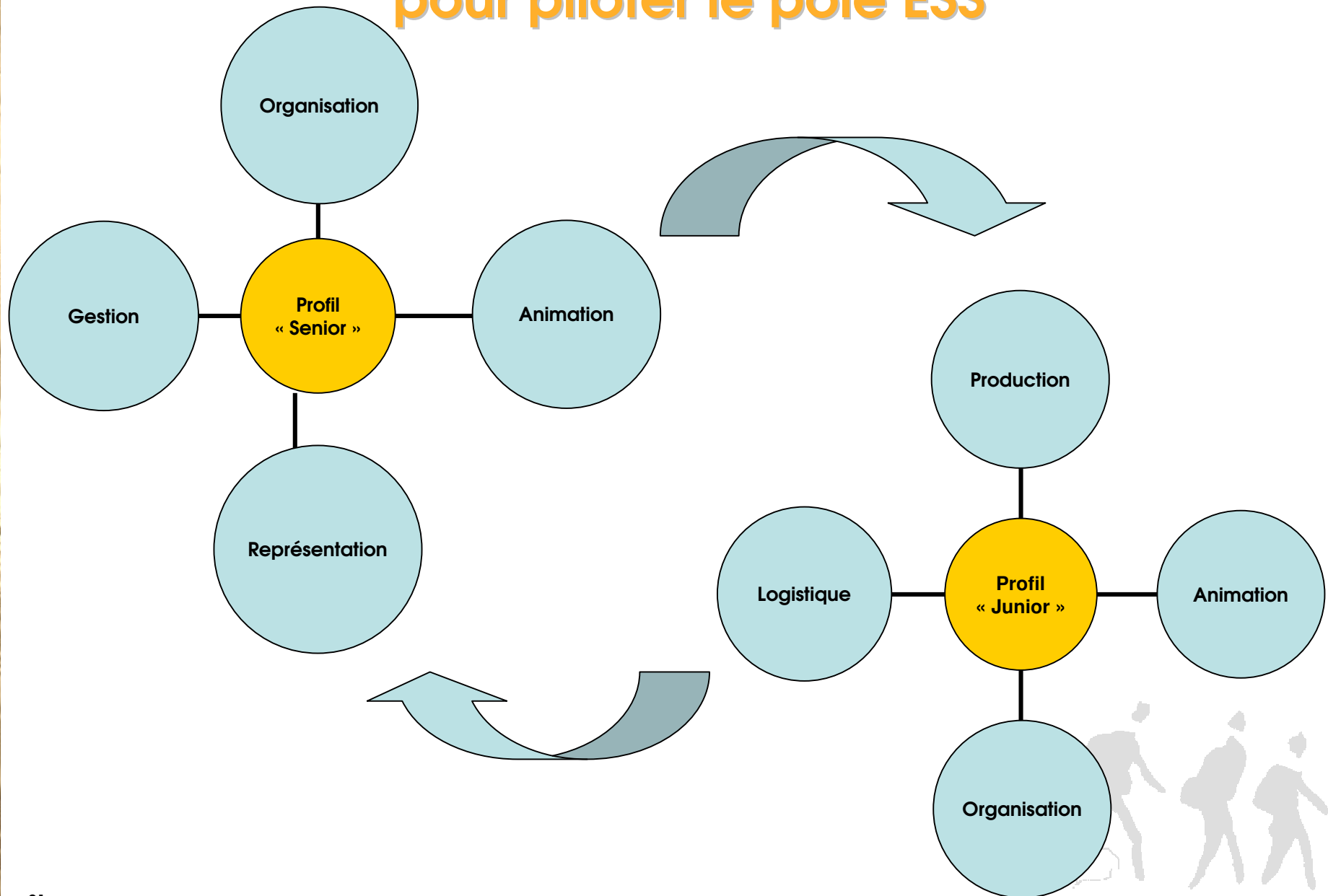


# Dimensionnement économique du pôle ESS

- Une projection sur 4 ans
- Une structure souple et adaptable avec un « camp de base » de 2 permanents salariés
- Des ressources hybrides
- Une évolution des financeurs publics dans le temps



# Une équipe de deux salariés permanents pour piloter le pôle ESS



# Des moyens humains et techniques ajustables selon les besoins et les projets sur le Pays

- Deux salariés permanents pour 1,5 ETP

## Hypothèses :

« Senior »	-	« Junior »
0,75 ETP		0,75 ETP
1 ETP		0,5 ETP

- A ces deux salariés permanents s'ajoutent des compétences complémentaires et/ou supplémentaires sous des formes variées :
  - Chargés mission CDD,
  - Sous-traitance,
  - Stagiaires,
  - ...

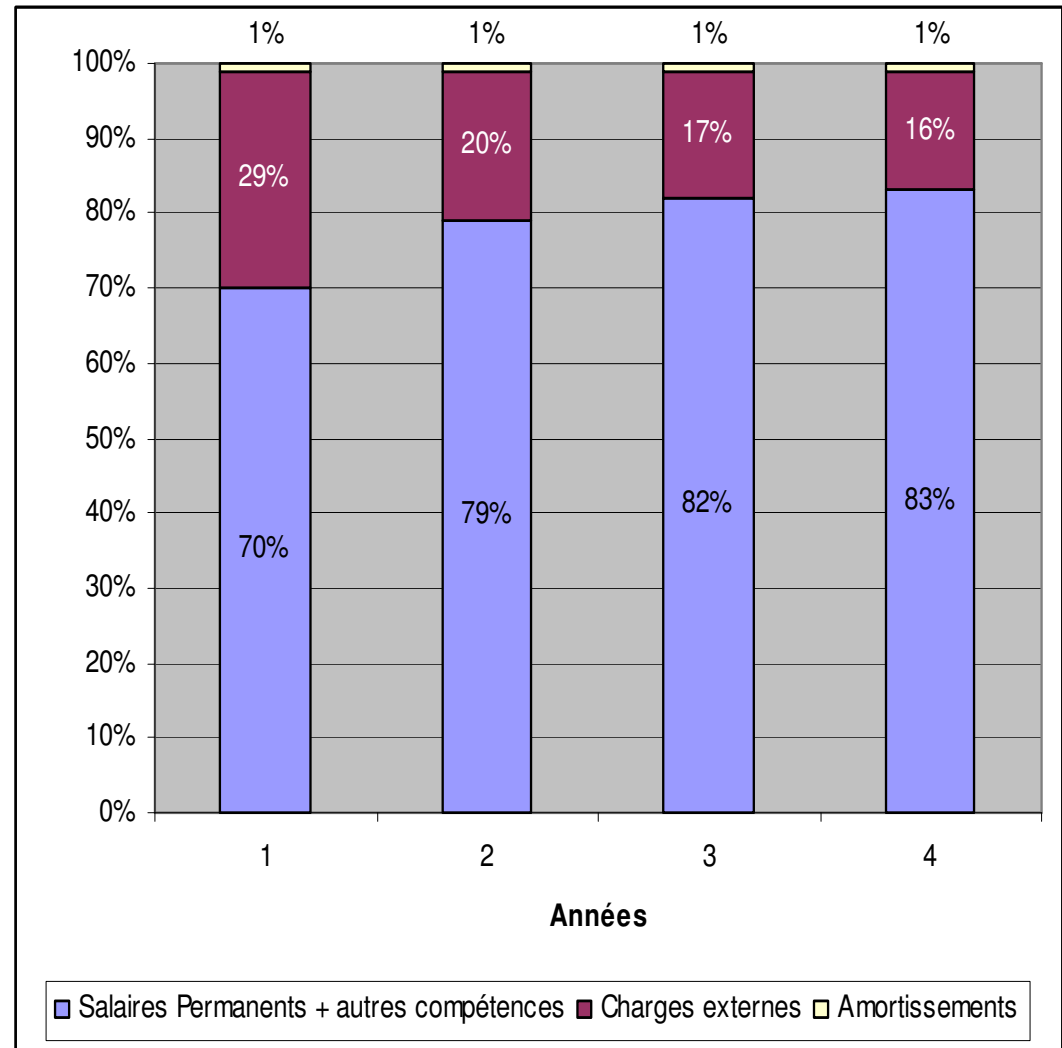


# Les charges du pôle ESS

- Un coût de 115 K€ en année 1 à 195 K€ en année 4

## - Répartition des charges

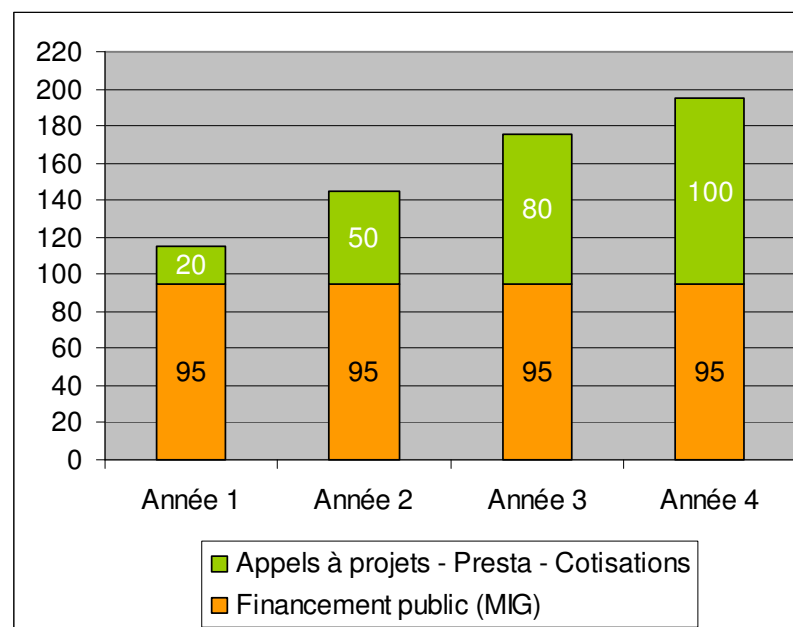
- Charges externes (loyers, déplacements, communication, affranchissement, ...),
- Masse salariale permanents + autres compétences,
- Amortissements,
- Bénévolat (valorisation).



# Les produits du pôle ESS

- Les types de produits :
  - Financement public sur Mission d'Intérêt Général (MIG) : coordination, repérage des besoins, animation des chantiers de concertation, ...
  - Financement public ou de fondations sur projets (projets proposés par le pôle ou réponse à appel à projet)
  - Prestations privées : duplication/essaimage, transfert de savoir-faire, formation, portage, ...
  - Bénévolat
  - Cotisation des associés

- Le modèle économique :
  - Un financement public sur MIG stable et pérenne
  - Un développement du pôle financé par les actions de production

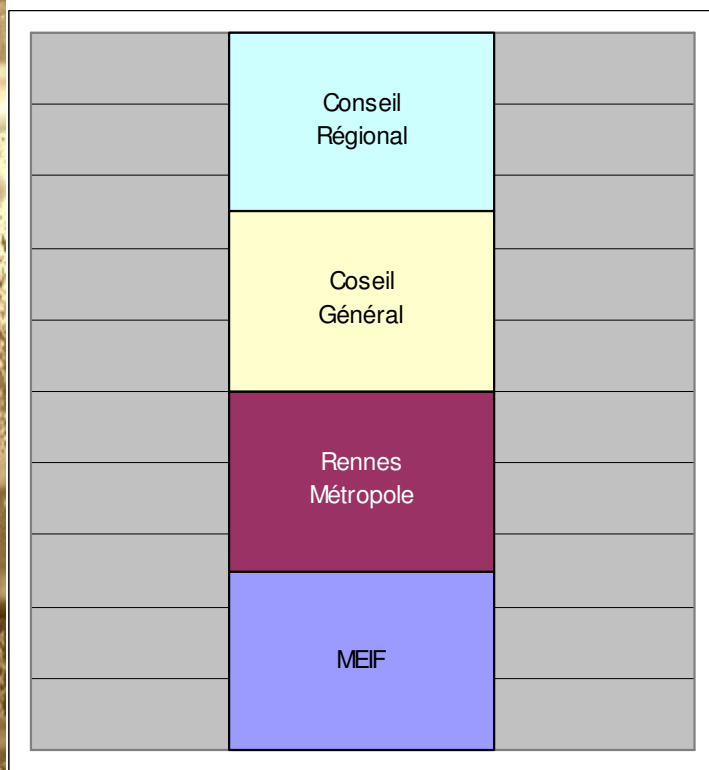




# Des financeurs publics à solliciter

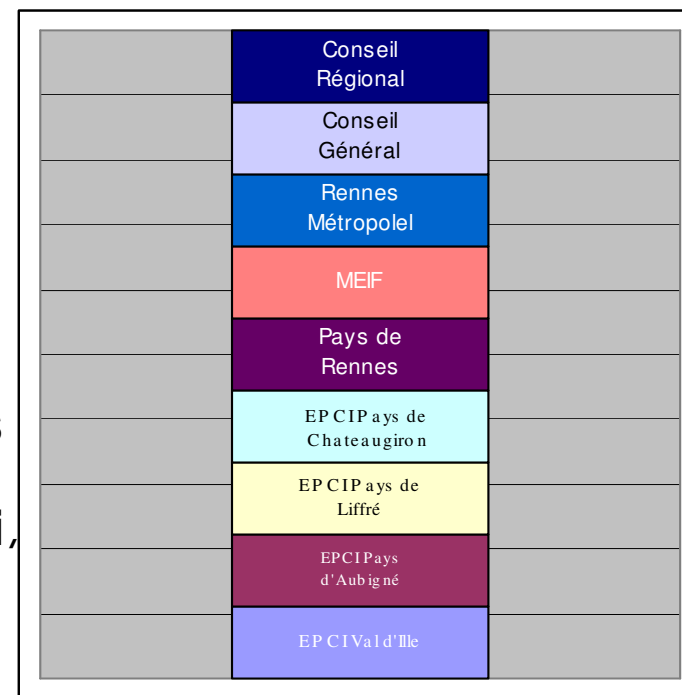
- **Dès maintenant :**

- Conseil Régional Bretagne,
- Conseil Général 35,
- Rennes Métropole,
- MEIF.



- **En projection :**

- Conseil Régional Bretagne,
- Conseil Général 35,
- Rennes Métropole,
- MEIF,
- Autres EPCI,
- Pays de Rennes.



Des financements  
publics sur lignes  
Economie, Emploi,  
ESS, ...

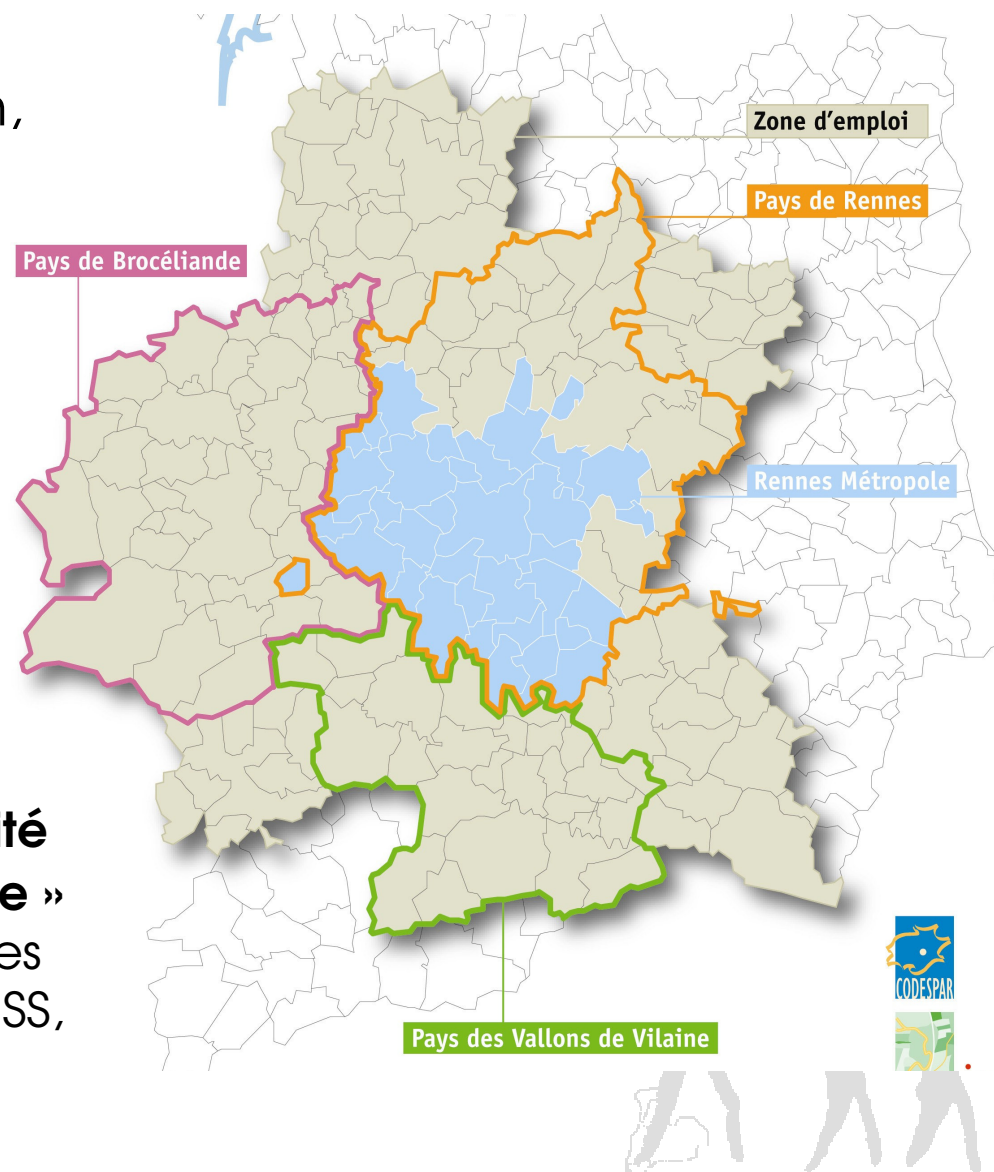
# Une implantation autonome et des actions nomades

## **Besoins :**

- 2 bureaux, 1 salle de réunion,  
1 local technique

## **Principes :**

- **Une implantation sur l'agglomération rennaise :**  
*Accessibilité pour les usagers*  
*Proximité des acteurs*
- **Des actions délocalisées sur l'ensemble du territoire :**  
Chantiers, ateliers, réunions,  
petits déjeuners...
- **Afin de ne pas troubler la visibilité du pôle, localisation « autonome »**  
donc pas de localisation chez les acteurs existants (Acteurs de l'ESS, Consulaires, Collectivités)



# Un Pôle sous statut SCIC

## Société Coopérative d'Intérêt Collectif

« *Un statut innovant pour un projet innovant* »

### Une coopérative

- Elle défend les valeurs de solidarité de bien-être social par son **fonctionnement participatif**
- Elle place l'humain au cœur du fonctionnement de l'entreprise : **primauté de la personne sur le capital**
- Elle crée **un patrimoine collectif** par l'affectation de ses résultats à des réserves impartageables

### Une société rentable économiquement

- Son objet social intègre obligatoirement **un volet économique**
- SA ou SARL, la SCIC existe par la constitution d'un **capital social**, elle augmente ses fonds propres par la constitution de réserves générées par les excédents de son activité
- Elle est soumise aux **règles du marché** et de la concurrence
- Elle doit être gérée pour assurer une **production** de qualité et assurer la meilleure rentabilité sans finalité d'enrichir les sociétaires associés au capital



# 5 bonnes raisons pour un Pôle en SCIC...

## Le pôle ESS du Pays de Rennes en action

- **Des fonds propres :**  
*Assurer le développement et la pérennité du Pôle au-delà des financements de Mission d'intérêt général*
- **Une activité de prestations facturées**
- **Rôle, responsabilité et initiative entrepreneuriale du gérant dans le pôle**
- **Multi-sociétariat : partage du projet et du pouvoir**
- **Un mode de gouvernance qui évite « la chronophagie » pour les acteurs de l'ESS et les partenaires**



# La SCIC par l'exemple...

- *SCIC Haute Mayenne Bois Energie (53)*  
*Plateforme bois énergie*
- *SCIC Cerise (35)*  
*Conseil en implantation de services petite enfance*
- *SCIC Replic (34)*  
*Essaimage d'initiatives ESS non présentes en région*



## *SCIC Haute Mayenne Bois Energie (53) ...*

- Métier : Plate-forme Bois Bocage Energie en Pays de Haute Mayenne
- Gouvernance :
  - un gérant bénévole (agriculteur)
  - 1 salarié
  - 32 associés (EPCI – Associations – Personnes physiques, morale - salarié...)
  - 5 catégories (Fournisseurs de bois, salariés, usagers, établissements Publics de Coopération Intercommunale, partenaires techniques et membres soutien)



## SCIC Cerise (35) :

- Métier : Conseil – formation Secteur de la petite enfance
- Gouvernance :
  - 3 salariées dont la gérante
  - 14 associés (Associations – Personnes physiques, morale - salarié...)
  - 4 catégories (Catégorie des salariés, catégorie des consultants experts, catégorie des réseaux de l'économie sociale, catégorie des personnes physiques et morales intéressées)



# L'utilité sociale du projet

Son mode de fonctionnement combine démocratie, production et utilité sociale pour :

- Répondre à des besoins peu couverts ou couverts de façon inadapté,
- Répondre à des besoins émergents ou non satisfaits,
- Structurer un nouveau marché ou organiser différemment un marché existant,
- Répondre à l'intérêt de ses membres et de toute personne concernée par l'activité,
- Participer au développement social et économique d'un territoire,
- Créer de l'activité et de l'emploi,
- Favoriser la cohésion sociale,
- Favoriser l'insertion professionnelle,





# Association / SCIC

## Association :

- L'association est une personne morale à but non lucratif et sans capital social
- La responsabilité civile incombe principalement au président
- Elle réunit des adhérents ou membres autour d'un projet commun

## La SCIC :

- Personne morale de droit privé, dotée d'un capital social
- Son intérêt collectif et son caractère d'utilité sociale font l'objet d'un agrément délivré par le Préfet
- La SCIC reconnaît les salariés et les bénévoles comme co-entrepreneurs et sociétaires de la coopérative
- Elle permet d'associer des collectivités publiques, toutefois elles ne peuvent détenir plus de 20 % du capital social.
- Elle permet d'avoir des relations économiques avec des personnes publiques ou privées
- Les mandats de gérant ou de PDG et leurs responsabilités sont définis par les textes sur les sociétés commerciales et coopératives et par les statuts de la SCIC
- Les réserves impartageables consolident l'outil et garantissent sa pérennité.



# Que signifie « Devenir coopérateur » pour une collectivité ?

## Devenir sociétaire, pour une collectivité :

- C'est avant tout partager le projet de la structure
- C'est accepter le principe du multi-sociétariat
- C'est devenir « co-constructeur » du projet et de l'entreprise
- C'est « coopérer » : faire ensemble, mettre en œuvre ensemble

## Pour la collectivité, cela signifie que :

- Elle s'engage comme « partie prenante » du projet
- Elle marque la reconnaissance de la structure
- Elle crée de la confiance auprès des partenaires
- Elle soit porteuse dans la SCIC de l'intérêt de la collectivité et du territoire
- Elle souscrit des parts du capital social, ce qui est différent d'une subvention ; son risque est limité à son apport et il s'agit d'un investissement que la collectivité peut récupérer si elle sort de la SCIC
- Elle investit dans un outil structurant qui va s'autofinancer
- Elle a un droit de regard et un droit de participation



# Facteurs clés de réussite et de pérennité de la SCIC

- Existence d'un leadership politique et professionnel
- Le croisement d'intérêts et de compétence
- Existence, interaction et maintien sur le long terme d'un projet social et économique
- Approche réaliste, réactive et adaptative au marché
- Ancrage et légitimité sur le territoire géographique ou sectoriel
- Animation du multi-sociétariat : implication des différentes parties prenantes dans une démarche entrepreneuriale



# Le pôle ESS du Pays de Rennes en action

Les structures ESS Pays de Rennes  
+ autres acteurs selon besoins  
(Groupements ESS, Acteurs ressources, Collectivités et  
Institutions, Banques mutualistes, Mutuelles et Fondations)

## Deux conditions de départ pour le bon fonctionnement du Pôle ESS Pays de Rennes :

- Un pilotage par les acteurs ESS du Pays,
- Pas de chronophagie pour les acteurs dans le fonctionnement du Pôle

## Trois conditions complémentaires posées par les acteurs ESS du Pays de Rennes :

- Valeur ajoutée collective pour l'ESS et valeur ajoutée pour la structure ESS,
- Une production dans la convivialité,
- Initiatives, logistique et diffusion assurées par le Pôle ESS

*Mise en œuvre du Plan  
stratégique d'actions  
(Ateliers saisonniers,  
chantiers concertation,  
protocoles coopération, ...)*

ACTIONS

5

1  
*Constats  
Besoins  
Idées*

PILOTAGE DU PÔLE  
ESS PAYS DE RENNES  
PAR GERANCE

2

*Synthèse et définition d'un  
Plan stratégique d'actions  
annuel ou pluriannuel*

*Responsabilité de  
mise en œuvre du  
Plan stratégique  
d'actions confiées à  
la Gérance du Pôle*

VALIDATION

3

*Validation du Plan  
stratégique d'actions*

4

*Deux réunions par an*

Les acteurs ESS Pays de Rennes  
(structures et groupements),  
les salariés du Pôle ESS, des acteurs ressources,  
les Institutions et Collectivités

# Les étapes à venir...

- Validation du plan de financement
- Réunion des associés-fondateurs de la SCIC
- Recrutement de l'équipe salariée
- Mise en œuvre du pôle (locaux, matériel...)



## Ateliers de co-production

	Organisme	Lieu	Statut	Nom des personnes
	Danse à tous les étages	Rennes	Association	Annie Bégot, Directrice
	Les Bâtisseuses	Rennes	Association	Stéphanie Sallot
	Et si on se parlait	Rennes	Association	Marc Ménez, Président Elise Laroche, Vice-Présidente
	Auberge de jeunesse	Rennes	Association	Gérard Val, Directeur
	Le Relais	Acigné	Scop	Pascal Milleville, Gérant
	Compagnons bâtisseurs	Rennes	Association	David Rucay, Chef de projet Marion Cardier, stagiaire
Ont participé	Ateliers de la Mabilais	Noyal-sur-Vilaine	Association	Christian Guiffon, Responsable
	MJC Cleunay	Rennes	Association	Thierry Ménager, Directeur
	Start'Air	Rennes	Association	Jean-Yves Richaudeau, Président
	Ouest aménagement	Le Rheu	Scop	Natasha Blanc Marteau, Gérante
	Association Transmusicales	Rennes	Association	Anne Burlot-Thomas, bénévole
	OIS	Rennes	Association	Serge Mharic, Responsable
	Cinéma Arvor	Rennes	Association	Pierre Benaben
	Maison des squares	Rennes	Association	Danièle Jacquemont



Ont été sollicités mais n'ont pas participé

Covoiturage +	Rennes
Crèche Poupenn	Rennes
Légitime folie	Rennes
Greniers blo d'Armorique	Cesson Sévigné
Crèche Polichinelle	Betton
Centre Loisirs pluriels de Rennes	Bretell
Nouvel Air	Langouët
ASVHG	Vignoc
Atelier des 3 coups	Domloup
Liffré tiers monde	Liffré
Artisan du monde	Rennes
Resto du cœur	St Grégoire
Diwan	Rennes
ARCS	Rennes
Préviades	Saint-Grégoire
Ferme de la Harpe	Rennes
GIE Manger Bio	Cesson-Sévigné
MJC Servon sur Vilaine	Servon-sur-Vilaine
Accueil Paysan	Cesson Sévigné
Maison Familiale Rurale	Cesson Sévigné
CUMA locale	Melesse
Mutuelle coup dur	Melesse
Emrenn	La Couyère
Le Pavé	Gahard
ADMR Châteaugiron	Châteaugiron
Familles rurales du Pays d'Aubigné (CLSH)	Andouillé Neuville
Jardin moderne	Rennes
Parentbouge	Rennes
Apase	Rennes
Canal B	Rennes
CIELE	Rennes
Comptoir du doc	Rennes
CRIDEV	Rennes
Tout à tout	Rennes
Scarabée	Rennes
Sauvegarde de l'enfance à l'adulte	Vern-sur-Seiche
La Bouèze	Rennes





## Structures rencontrées au cours d'un entretien individuel

	Organisme	Statut	Activité	Nom des personnes
	Ligue de l'enseignement 35	Association		Mme Courtais, Déléguée Générale, MM Moreau, Président et Pascal, Directeur Adjoint
	FD CUMA	Association regroupant les coopératives	Coopératives d'utilisation du matériel agricole	M Laizé, directeur M Chabin, Président
	FD CIVAM	Association	Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural	Melle Léauté, Chargée de mission installation transmission
	Cercle Paul Bert	Association	Education populaire	M Tigler, Directeur Général M Barrat, Président
Ont participé	ADMR Pays de Rennes	Association	Aide à domicile en milieu rural	M Bruneteau, Technicien pays de Rennes Nord Mme Simenel, Technicienne du pays de Rennes Sud Mme Lebon, Présidente ADMR de La Bouéxière
	Habitation Familiale	coopérative		Pascal Masson, Directeur
	URSCOP	Association de Scop et de Scic	Association de regroupement des Scop	Jacques Coffereau, Administrateur
	Léo Lagrange			M Eon, Directeur Régional
	Mouvement Associatif Rennais/Centre ressources vie associative	Association	Représentation des associations	M Thierry, Responsable Technique





<b>Ateliers acteurs « ressources »</b>	<b>Ont participé</b>	<b>Ont été sollicités mais n'ont pas participé</b>	<b>Organismes engagés dans le suivi de l'étude</b>	<b>Membres du groupe de suivi :</b>
	Cres-CRVA : Michel Harel GEDES 35 : Isabelle Georges GE Sport Bretagne : Monsieur Visseaux (Président) Profession sport 35 : Monsieur Dubois (Directeur Général) Office des sports de Rennes : Morin Bernard I (Président) Geiq Bâtiment : Gilles Gohier (Directeur) Pro-Services DLA : Gwénaél Hervé (Chargé de mission) Chambre de commerce et d'Industrie de Rennes : Béatrice Feltmann (Responsable Pays de Rennes, CCI de Rennes) Urscop Ouest : Martin Delatte (Délégué) Presol : Jean-Paul Rocher Réseau Entreprendre Bretagne : Hervé Foulon Oxalis Scop : Anne-Laure Desgris (Gérante) Elan Créateur : Nathalie Wright (Co-gérante)	Ocavi Mission accueil et information Saint-Aubigné Assoc' services Betton OMCS ACDE MAS UDAMIR OPAR MIR de Rennes MCE Bug BDI CCB EGEE ADIE Chambre des métiers		<b>Membres du groupe de suivi :</b> Pro Services : Yves Arnaud, Jean-Yves Richaudeau (élu), Catherine Tirel (Chargée de mission), Codespar : Marie-Martine Lips (Vice-Présidente) Comunauté de Communes du Val d'Ille : Chrystelle Ménard



**Fin**

